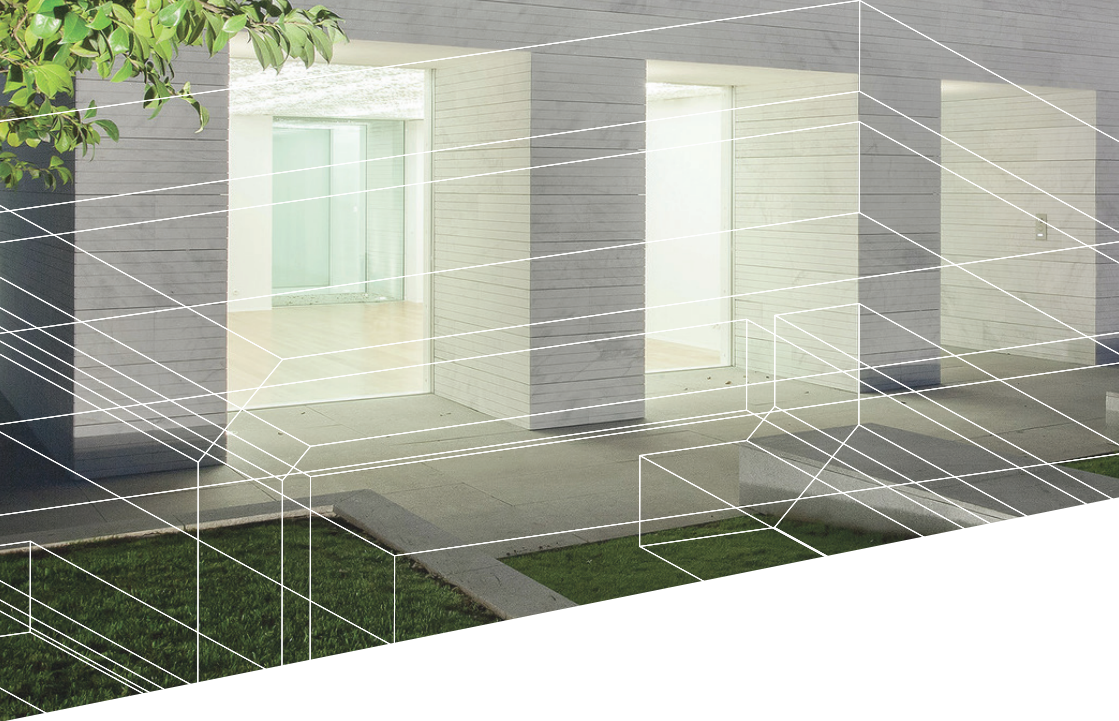




POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

NOVEMBRE 2022



COHÉSION • COHÉRENCE • MÉRITOCRATIE • LOYAUTÉ • PRÉCISION • ÉTHIQUE • CULTURE

POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

INDICE

1.	Approbation et Cadre	3
2.	Introduction	3
3.	Objectifs	4
4.	Stratégie d'entreprise	4
5.	Principes d'action	5
5.1	Clients	6
5.2	Collaborateurs	6
5.3	Fournisseurs	8
5.4	Actionnaires	9
5.5	Environnement	9
5.6	Qualité	10
5.7	Responsabilité Sociale	10
6.	Modèle de Gouvernance et Mécanismes de Surveillance	12
7.	Communication	13

1.

Approbation et Cadre

la présente Politique de Responsabilité Sociale des Entreprises a été approuvée lors de la réunion du Comité Exécutif du 14 novembre 2022 et s'applique à l'ensemble de l'activité et des employés du Groupe CONDURIL.

2.

Introduction

La mission de CONDURIL est la création durable de richesse pour ses actionnaires et la pérennité des meilleures conditions de travail pour ses collaborateurs - et leur satisfaction comme premier vecteur de notre responsabilité sociale.

Nous croyons que nous ne pouvons créer de la valeur et de la richesse que de la bonne manière, c'est-à-dire avec franchise, confiance et responsabilité, fondées sur une culture d'intégrité qui signifie: Honnêteté, Transparence, Justice et le strict respect des règles et règlements sont nos valeurs et le fondement de tous nos principes.

Cette politique de responsabilité sociale des entreprises vise à établir les principes de la performance de CONDURIL, afin d'assurer un comportement responsable dans le développement de ses activités envers toutes les parties prenantes.

3. Objectifs

L'objectif de la Responsabilité Sociale des Entreprises de CONDURIL est de parvenir à un développement durable, en respectant les exigences les plus importantes et les plus rigoureuses du processus de production de manière responsable et efficace, en promouvant une culture d'éthique et de conformité, en assurant la rentabilité pour ses actionnaires, en favorisant le développement personnel et professionnel de ses employés et en accompagnant le développement des différents contextes sociaux dans lesquels elle développe son activité.

La culture de CONDURIL, valorise l'action, promeut la transparence, forme les collaborateurs et encourage la communication, en utilisant de manière durable les ressources naturelles nécessaires à son activité, en promouvant la durabilité sociale et environnementale.

4. Stratégie d'Entreprise

CONDURIL développe toute son activité dans le domaine du génie civil et son objectif principal, tant en termes techniques qu'économiques, est d'être (et d'être reconnu par le marché comme tel) l'une des meilleures sociétés d'ingénierie portugaises.

La contribution de CONDURIL à la société par la création de richesses pour assurer le bien-être des citoyens est également l'un de ses objectifs.

Les engagements de CONDURIL envers la société peuvent être résumés comme suit:

- Respect de l'éthique, de l'intégrité et de la rigueur dans les relations avec toutes les parties prenantes;
- Respect de l'environnement économique, social et environnemental;
- Promotion de l'innovation et de son application dans le processus de production;
- Création d'emplois et bien-être pour la société.

Tout au long de son existence, CONDURIL a développé ses principes d'entreprise qui encadrent sa performance et celle de ses collaborateurs:

- Être l'une des meilleures entreprises de travaux publics;
- Une entreprise à la fois plus compétitive et plus humaine;
- Une organisation légère et flexible;
- Rendement économique;
- Respect du Client et honnêteté dans la relation;
- Une croissance obtenue grâce à des gains de productivité;
- Fidélité aux principes.

5. Principes d'Action

CONDURIL définit ses parties prenantes comme toutes les organisations et tous les individus qui ont la capacité d'influencer la réalisation des objectifs de l'organisation.

Parmi les parties prenantes, nous citerons les Clients, les collaborateurs, les communautés locales, les fournisseurs, les actionnaires, les institutions financières et les utilisateurs finaux des travaux d'ingénierie, qui

bénéficient des politiques liées à la qualité, à l'environnement, à la sécurité et à la responsabilité sociale.

Les principes d'action de CONDURIL avec ses parties prenantes et l'environnement, sont basés sur le respect des normes et réglementations nationales et internationales en vigueur dans les lieux où elle opère, ainsi que sur l'engagement envers les objectifs de développement durable définis par l'organisation.

5.1 Clients

CONDURIL s'engage à:

- Satisfaire les besoins du Client, lui accorder la meilleure attention et le traiter avec honnêteté;
- Respecter les droits du Client et les engagements contractuels, en cherchant à satisfaire et à dépasser ses attentes;
- Maintenir des niveaux élevés de compétence technique, en fournissant des services de qualité et en agissant avec efficacité, diligence et neutralité;
- Maintenir des normes appropriées de courtoisie, de correction et de fierté professionnelle dans les relations avec le Client;
- Fournir toutes les informations de manière pertinente, véridique et précise;
- Évaluation périodique du degré de satisfaction du Client.

5.2 Collaborateurs

Le Code de Conduite (Éthique et Bonnes Pratiques) est un guide pour la performance professionnelle de tous les collaborateurs de CONDURIL, en ce qui concerne leur travail, les ressources utilisées et l'environnement de l'entreprise, en respectant les principes de loyauté, d'intégrité, d'exactitude, de légalité, de bonne foi, de transparence, de professionnalisme et de confidentialité, en tenant compte de la mission et

des Politiques de Qualité, Environnement et Sécurité en vigueur chez CONDURIL.

CONDURIL promeut parmi ses collaborateurs le sens de la noblesse de ses Valeurs et de sa Mission, en les encourageant à accomplir avec zèle, efficacité et responsabilité les devoirs et responsabilités qui leur sont attribués dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi que la fermeté et la civilité dans les relations interpersonnelles.

De bonnes relations interpersonnelles, tant dans l'environnement de travail que dans les relations avec les Responsables de Projet, les Superviseurs et la Société Civile dans son ensemble, sont très importantes.

Compte tenu de la dispersion de CONDURIL, qui agit à travers différents continents et pays, il est important que les relations de nos collaborateurs soient guidées par une performance saine, avec toutes les personnes avec lesquelles ils interagissent, et qu'ils n'évaluent jamais quelqu'un en fonction de son origine, de sa position sociale ou de ses croyances, car dans la culture de CONDURIL, aucun type de xénophobie ne peut être accepté.

Il est très important que chaque collaborateur, dans n'importe quelle partie du monde, intériorise cette pensée et la mette en pratique de façon permanente.

Le devoir de loyauté doit être démontré par les collaborateurs, qui doivent guider leurs actions par la franchise, la transparence et l'exactitude dans la présentation des faits et des informations fournies, sans jamais dissimuler la vérité, même dans des circonstances personnellement désavantageuses. Les collaborateurs de CONDURIL doivent s'abstenir de tout type de participation à des pratiques impliquant ou correspondant à des actes de corruption; s'abstenir d'apporter intentionnellement, ou par négligence, une aide matérielle ou morale à des actes de corruption et signaler toute pratique de corruption connue ou suspectée.

Ainsi, tous les collaborateurs de CONDURIL doivent:

- Orienter leurs actions dans l'entreprise en motivant une augmentation de la productivité, en maintenant un climat sain de confiance et de respect de la structure hiérarchique, en partageant les connaissances et les informations et en cultivant l'esprit d'équipe;
- Poursuivre le développement professionnel en vue d'une amélioration continue de leurs connaissances et de leurs compétences, en cherchant à tirer le meilleur parti et les meilleurs résultats de la formation professionnelle promue par l'entreprise;
- Maintenir une attitude respectueuse et cordiale envers les autres collaborateurs, en cultivant une relation saine, indépendamment de la position hiérarchique, sans actes irrespectueux et sans abus d'autorité/pouvoir;
- Respecter scrupuleusement les règles et procédures internes, y compris l'engagement de confidentialité et de sécurité de l'information.

5.3 Fournisseurs

CONDURIL dispose de procédures de sélection des fournisseurs basées sur l'objectivité, la transparence et la non-discrimination. Le choix des fournisseurs est basé sur des critères de sélection clairs, impartiaux et transparents – éthiques, techniques et économiques – en évitant, dans la mesure du possible, les situations d'exclusivité.

Les procédures permettent la gestion, l'évaluation, la classification et le suivi des performances des fournisseurs, en favorisant le respect des normes et des bonnes pratiques en matière de qualité, d'environnement, de sécurité et autres qui découlent de la législation en vigueur.

CONDURIL ne tolère pas les pratiques commerciales coercitives visant à obtenir des avantages ou tout type de harcèlement (moral, sexuel, politique et religieux), guidant ses performances par la pratique d'une concurrence commerciale honnête et loyale.

5.4 Actionnaires

L'engagement de CONDURIL envers ses actionnaires et investisseurs est soutenu par la transparence de l'information, le Conseil d'Administration mettant à leur disposition, en temps utile, toutes les informations légalement requises.

CONDURIL, conscient de l'importance de tous ses investisseurs, met à disposition plusieurs canaux pour satisfaire son engagement de communication et de transparence, à travers son site web, mettant également à disposition un service d'assistance spécialisé, sous la responsabilité du représentant de la société pour les relations avec le marché.

5.5 Environnement

CONDURIL associe ses objectifs commerciaux à la protection de l'environnement, en encourageant le développement et l'utilisation de processus, de méthodes, de pratiques, de matériaux et de produits écologiquement durables.

La politique environnementale de CONDURIL définit les principes généraux d'action, conformément aux exigences de la norme ISO 14001, à savoir:

- Engagement à respecter les obligations de conformité;
- Engagement à prévenir la pollution, à préserver les ressources naturelles, la biodiversité et les écosystèmes;
- Utilisation durable des ressources: réduire, réutiliser et recycler les déchets produits au détriment de leur élimination;
- Engagement à l'amélioration continue de la performance environnementale.

CONDURIL, aligné sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, et sur la stratégie de développement durable de l'Europe et du Portugal, s'engage, jusqu'en 2030, à:

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50 % par rapport à 2015;
- Augmenter l'utilisation de l'énergie provenant de sources renouvelables à 40%;
- Augmenter la production d'énergie renouvelable pour l'autoconsommation à 10%;
- Récupérer / réutiliser 90 à 95 % des déchets générés par l'activité.

5.6 Qualité

La stratégie globale de CONDURIL consiste à construire des ouvrages de génie civil, en respectant les normes de qualité les meilleures et les plus rigoureuses, ce qui constitue un facteur de différenciation de sa compétence technique et organisationnelle.

CONDURIL adapte ses processus de qualité aux caractéristiques spécifiques de chaque projet, en favorisant:

- Définition périodique des objectifs de qualité et évaluation de leur réalisation;
- Mise en œuvre d'actions visant à promouvoir l'amélioration de la qualité;
- Collaboration avec les fournisseurs pour améliorer leurs processus de qualité.

5.7 Responsabilité Sociale

Pour une entreprise comme CONDURIL, qui opère sur le marché international, il est vital de pouvoir s'adapter à la société dans laquelle elle travaille, en cherchant à s'intégrer au mieux dans l'environnement social existant, en respectant les coutumes locales et en collaborant avec intelligence, dans la mesure du possible, dans le cadre de sa responsabilité sociale.

La responsabilité sociale de CONDURIL a pour principaux vecteurs:

- Respect des Droits de l'Homme tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et dans la législation en vigueur, ne tolérant pas : la discrimination fondée sur la race, l'ethnie, la classe sociale, la nationalité, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'appartenance à un parti politique, l'âge, la responsabilité familiale, l'état civil, l'appartenance à un syndicat, le handicap physique, ni les comportements de harcèlement ou d'abus sexuels, le recours au travail des enfants ou le travail sous la menace de sanctions ou de représailles;
- Application des principes généraux de sécurité dans toutes ses activités par l'adoption de mesures visant à éliminer les dangers, à évaluer et à contrôler les risques, à prévenir les blessures et les atteintes à la santé des collaborateurs, à accroître leur motivation, leur épanouissement personnel et professionnel et leur esprit d'équipe;
- Respect du droit de libre association avec des syndicats ou des associations de travailleurs;
- Assurer aux collaborateurs un revenu conforme à leurs fonctions qui leur permette de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, en favorisant un travail décent;
- Durabilité des meilleures conditions de travail et de rémunération pour nos collaborateurs, tant en service qu'à la retraite, notamment grâce à la retraite complémentaire de notre fonds de pension, créé en 1989, et entièrement pris en charge par CONDURIL;
- Promotion de l'éducation/formation en tant qu'élément structurant de l'évolution sociale et économique, par le biais du département des ressources humaines au Portugal et de la CONDURIL Academy en Angola et au Mozambique, ainsi que par l'attribution de bourses universitaires dans ces pays;
- Contribuer au développement socio-économique des communautés situées sur les sites de construction.

6.

Modèle de Gouvernance et Mécanismes de Surveillance

Le Conseil d'Administration de CONDURIL, conformément à ses statuts et à la législation en vigueur, est chargé d'approuver la stratégie et les politiques générales de l'organisation, en particulier la Politique de Responsabilité Sociale des Entreprises.

Le Comité Exécutif est chargé de promouvoir et de superviser la politique, les normes, les procédures et les pratiques internes de CONDURIL en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises, ainsi que de contrôler le niveau de conformité avec la politique, les normes, les recommandations et les bonnes pratiques dans ce domaine, en rendant compte au Conseil d'Administration.

CONDURIL dispose d'un mécanisme pour promouvoir et superviser le comportement éthique de tous les professionnels impliqués dans l'organisation et le respect de toutes les réglementations applicables, ainsi que pour identifier, gérer et atténuer les risques de non-conformité aux règles établies.

CONDURIL met à disposition un canal pour recevoir et traiter les plaintes concernant des irrégularités ou le non-respect des procédures et des normes internes et/ou externes sur des questions concernant CONDURIL, ses collaborateurs ou ses activités.

7.

Communication

CONDURIL fournit des canaux de communication adaptés aux différentes parties prenantes, à savoir:

- Site web
- Annonces
- Rencontres / réunions
- Enquêtes de satisfaction
- Adresses de courrier électronique
- Questionnaires de consultation
- Numéro vert



CONDURIL ENGENHARIA, S.A.

Avenida Eng.º Duarte Pacheco, 1835 • 4445-416 Ermesinde • PORTUGAL

Tel.: 229 773 920 • Fax: 229 748 668 • Email: geral@conduril.pt • Internet: www.conduril.pt